



Le Semois en aval de l'île de la Vanne Cunin.

Photo : B. Chermann

La Semois namuroise est certainement l'un des plus beaux parcours de pêche que connaisse l'Ardenne. Et, ce qui ne gâte rien, le décor – constitué de vallées profondes rehaussées de massifs rocheux, de villages pimpants aux maisons en pierre du pays et toits d'ardoise – est simplement fabuleux ! La vie ici semble douce et paisible, même si les hivers sont réputés rigoureux, les étés parfois brûlants... Les champs de tabac, autrefois prospères (on peut encore apercevoir çà et là quelques séchoirs caractéristiques), ont souvent cédé la place à des terrains de camping... mais cela, c'est une autre histoire. En Semois namuroise, tous les types de pêche peuvent être pratiqués (du bord, en wading ou en barque) et s'adressent pratiquement à toutes les espèces de poissons (blanchaille, salmonidés et carnassiers). C'est le royaume des pêcheurs des quatre saisons !

Pour la description des lieux de pêche, nous ne considérons dans cet article que le cours de la basse Semois namuroise, long de 27 km. Les autres parties de la Semois belge seront reprises dans une série d'articles à paraître dès 2008.

Quelques considérations sur le cours général de la Semois

Née à Arlon, à 405 m d'altitude, la Semois a un cours d'environ 210 km. Elle traverse la Gaume, puis l'Ardenne, avant de mêler ses eaux à celles de la Meuse à Monthermé (France). La Semois comprend donc deux parties bien distinctes : la première, longue de quelque 60 km, correspond à la traversée de la Gaume (pente moyenne de 0,75 ‰) ; la seconde, s'étendant sur 150 km – dont 125 km en territoire belge – traverse l'Ardenne (pente moyenne de 1,13 ‰). La Semois tout entière appartient à la Zone à Barbeau, mais la première partie se classe paradoxalement dans la Zone à Barbeau de type inférieur, et la seconde en Zone à Barbeau de type supérieur (inversion de zones).

Dès sa source, la Semois gaumaise coule sur des sols formés principalement de marnes, calcaires sableux et grès calcarifères : le pH et les réserves alcalines (SBV)(*) qui en

résultent sont donc très élevés. Le pH, voisin de 7, restera à peu près constant sur tout le parcours de la rivière grâce aux réserves alcalines initialement élevées (le SBV est de 3,8 aux environs de Jamoigne-Izel !).

La Semois ardennaise, quant à elle, trace son cours sur des sols plutôt acides. Les affleurements rocheux sont nombreux et constitués surtout de schistes, grès, quartzite, phyllades et quartzophyllades. La Semois ardennaise a une physiologie assez uniforme sur tout son cours. Elle se présente généralement avec une rive d'érosion escarpée et une rive d'apport en pente douce. La première est presque toujours boisée en feuillus, la seconde constitue la plupart du temps une prairie (ou une pessière). La Semois a une largeur moyenne de 40 m pour une profondeur moyenne de 0,75 m. Son lit est composé de pierrailles, galets, graviers ou gros blocs affleurant.

Les réserves alcalines (SBV), très importantes à l'origine, iront s'amenuisant par suite

de l'apport d'affluents aux eaux acides. Elles resteront toutefois suffisantes (supérieures à SBV 1) pour assurer une haute productivité à la Semois ardennaise sur tout son cours. Notons encore que le tronçon de la Semois namuroise s'inscrit entièrement en Ardenne.

Les affluents ardennais

La pente accusée des versants ainsi que la géologie impriment un caractère propre aux affluents. Dans l'ensemble, ceux-ci seront peu étendus, à débit faible en été et élevé en hiver. Ils peuvent prendre une allure de torrent en période de pluies. Leurs eaux sont assez médiocres du point de vue nutritif mais bien pourvues en oxygène.

Faune et flore de la Semois ardennaise

Très riche, la faune inférieure présente une constance assez remarquable. Plusieurs organismes se retrouvent partout, par exemples les Crustacés (gammars), les Hirudinées (sangues), certains petits Mollusques (limnées). D'une manière générale cependant, certains organismes fréquenteront plutôt ou en plus grande quantité les rapides (Phryganes, Simulium...). D'autres seront plutôt liés aux calmes ou aux grands fonds, tels les Sialis, les aselles, les Hémiptères et les Mollusques, et naturellement le plancton. Mais d'une manière générale, il y aura dominance des Trichoptères (Brachycentrus (« cul vert »), Hydroptilidae, Rhyacophila, Limnophilidae...).

La flore est très abondante et variée. Elle est constituée principalement de végétaux à caractère plutôt lotique, tels le rubanier (*Sparanium erectum*), la glycérie (*Glyceria maxima*), la renoncule (*Ranunculus fluitans*). Ces dernières années, l'on assiste à une invasion d'impatience de l'Himalaya ou balsamine sur les berges.

La population piscicole

Comme nous l'avons vu plus haut, la Semois ardennaise appartient totalement à la Zone à Barbeau du type supérieur. Elle est caractérisée par la présence de calmes prolongés (2/3 du parcours) et de courts rapides (1/3 du parcours). Elle possède une faune mixte à dominance cyprinicole. On y rencontre les Cyprins d'eaux vives (chevesne, barbeau, hotu, vandoise), très bien représentés, ainsi que les Cyprins d'accompagnement (gardon, rotengle). Les voraces d'accompagnement sont le brochet, la perche et l'anguille. Les Cyprins d'eaux calmes existent (carpe, tanche) mais de façon artificielle (déversements).

La truite est présente dans la Semois ardennaise, mais en faible quantité, localisée principalement dans les rapides et les embouchures de ruisseaux, là où la température et une oxygénation suffisante permettent son maintien lors des coups de chaleur.

Depuis quelques années, l'ombre vit aussi en Semois mais de manière sporadique et très localisée. Pour le menu fretin, la population se compose de vairons, ablettes (commune et spirin), goujons, loches de rivière, chabots, épinoches et épinochettes.

Les parcours de pêche

La Semois namuroise étant classée parmi les cours d'eau navigables ou flottables, la pêche est possible avec le seul permis de la Région wallonne. Toutefois, des sociétés de pêche se sont constituées le long de son cours dont les responsables veillent au rempoissonnement et au bon état de la rivière. L'appartenance à ces sociétés est libre. Cependant, eu égard au grand dévouement des sociétaires, réservez bon accueil aux vendeurs de cartes de soutien : l'argent récolté est intégralement consacré à l'achat ou à l'élevage de poissons qui feront votre amusement demain.

Secteur de Alle - Mouzaive - Chairière

En entrant sur le territoire de Alle, la Semois quitte le Luxembourg qui l'a vu naître, pour pénétrer dans la province de Namur. Depuis les chalets Poncelet (rive droite) jusqu'en amont de « Récréalle » (face aux « chêne et pierres du diable »), la Semois est assez rapide (belles coulées entre les renoncules). Ensuite, jusqu'au barrage – soit sur quelque 250 m – lui succède une zone de calmes, assez profonde, coulant sur beau gravier. C'est une zone mixte où l'on trouve un peu tous les poissons (y compris carpes et tanches). Entre le barrage et le pont de Alle, belle zone à truites (courants) mais parfois fortement encombrée de renoncules en été. En aval du pont et face au terrain de camping, les pêcheurs de gardons pourront trouver leur bonheur (quelques coulées profondes au milieu de la rivière). Plus bas et jusqu'aux îles de Mouzaive, passage assez calme convenant assez bien aux cyprins en général ainsi qu'aux brochets. Sous les îles et jusqu'en face du « Château Lacrou », la Semois crée quelques beaux tronçons rapides qui en font un endroit recherché des « truiteurs ». Ensuite, jusqu'à l'amont de l'île du Pont de Claies, l'on découvre une zone à barbeaux et à brochets, entrecoupée de quelques bons coins à truites.

Secteur La Forêt - Vresse

Le passage compris entre le « pont de claies » et les deux îles de La Forêt, constitué de petits courants, est un bon endroit pour essayer de surprendre les « belles mouche-tées » et... les gros chevesnes. Lui succède un parcours à brochets et cyprins qui se termine à l'amont de la confluence avec le ruisseau de Vresse (ou ruisseau des Deux Eaux). En aval du pont de Vresse, jusqu'aux îles (« Vanne Cunin »), les moucheurs découvriront avec joie de magnifiques courants, certainement le plus bel endroit à truites (et ombres ?) de la basse Semois (beaucoup de renoncules). Et cerise sur le gâteau, le site est de toute beauté.

Secteur de Membre

Sous les îles (« Vanne Cunin ») et jusqu'à environ 200 mètres en aval du limnigraphe (rive droite), commence une zone de calmes nantie de nombreux herbiers qui, outre les cyprins, conviens très bien à Maître Esox et à Dame Perche. En amont du pont de Membre, l'on découvre une zone peu profonde et rapide convenant parfaitement aux truites, chevesnes et hotus. Juste en aval de ce pont, sur la rive gauche, il y a un énorme et magnifique trou à brochets, « cave » très profonde qui attire de plusieurs lieues à la ronde tous les pêcheurs atteints d'« esoxite » (**). Les environs de l'île de Membre sont très favorables aux barbeaux, hotus et truites (courants). De l'île jusqu'à Kélhan, ce n'est qu'une succession de calmes entrecoupés de petits rapides. On y relève chaque année quelques gros brochets.

Secteur de Bohan

Le parcours compris entre Kélhan et l'île située en amont de la « Table des Fées » – où la Semois semble se multiplier comme à plaisir – est constitué de beaux courants avec gros blocs affleurant. C'est un superbe coin à barbeaux et à truites, bien qu'on y rencontre aussi la plupart des autres espèces. Par contre, le secteur suivant, jusqu'au « pont cassé », est constitué de passages plus calmes où l'on chassera davantage la perche et le

brochet. L'aval de l'île de Bohan constitue un fameux coin à truites et à chevesnes (courants). A partir du pont de Bohan jusqu'aux environs de l'« Auberge du Printemps », la Semois a un cours relativement calme. Les passages rocheux sont assez nombreux (trous), cet endroit convenant bien aux perches ainsi qu'aux brochets. Puis la Semois devient mitoyenne avec la France (borne frontière en face du Ruisseau d'Ouru), seule la rive gauche est belge (jusqu'à la « Baraque Laurent »). Ce dernier parcours, long de quelque 3 km, comprend de nombreux passages rapides où les truites, chevesnes et barbeaux se sentent parfaitement à l'aise.

(*) SBV : pouvoir tampon d'une eau c'est-à-dire sa capacité à résister aux variations de pH.

(**) Esoxite : fièvre du brochet. Connue depuis la plus haute antiquité, cette terrible maladie, très contagieuse, n'atteint que les pêcheurs. Il est très rare d'en mourir, mais dans les cas extrêmes certains en perdent parfois la raison...

Contacts et adresses utiles

Sociétés de pêche

- Alle-Mouzaive-Chairière : Michel Halleux, 16, rue du Sacré-Cœur, 5550 Alle-sur-Semois – Tél. : 061/50 03 21.
- Vresse-La Forêt : Pascal Droeven, magasin d'articles de pêche « La frayère », 5 rue du Ruisseau, 5550 Vresse – Tél. : 061/50 20 21.
- Membre : Marcel Delescaut, 90 route de Vresse, 5550 Membre.
- Bohan : Vincent Duvivier, 10 rue du Lançon, 5640 Saint-Gérard – GSM : 0476/48 25 04.

Fédération des Sociétés de Pêche de la Semois Namuroise

Vincent Pirmolin, président, 14 rue du Dr Hansenne, 5550 Alle-sur-Semois – Tél. : 061/50 40 95.

Site du Contrat de Rivière transfrontalier Semois-Semoy :

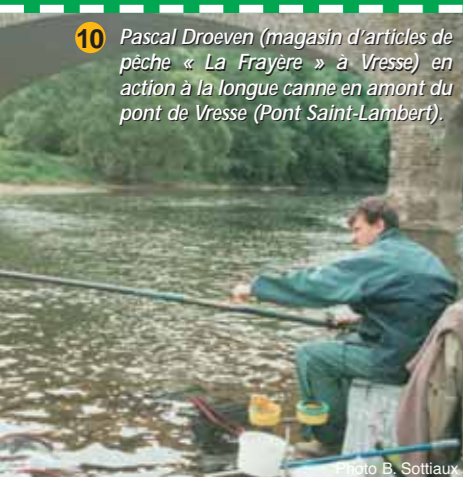
www.semois-semoy.org

Périodes d'ouverture

Du 1/01 au dernier jour de février inclus	Tous poissons sauf brochet, perche, sandre, ombre, truites, saumon de fontaine
Du 01/03 au vendredi qui précède le 3 ^{ème} samedi de mars	Interdiction
Du 3 ^{ème} samedi de mars au vendredi précédant le 1 ^{er} samedi de juin	Truites uniquement, à la mouche artificielle sans lest ni annexe, du bord
Du 1 ^{er} samedi de juin au 30/09	Tous poissons
Du 1/10 au 31/12	Tous poissons sauf truites et saumon de fontaine



10 Pascal Droeven (magasin d'articles de pêche « La Frayère » à Vresse) en action à la longue canne en amont du pont de Vresse (Pont Saint-Lambert).



8 L'île du Pont de Claies à Laforêt.



9 Confluence du ruisseau des Deux Eaux et de la Semois à Vresse.



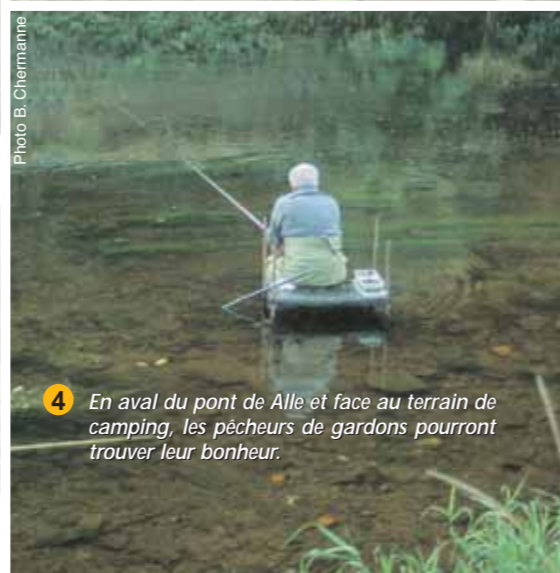
7 Tout au long de la Semois namuroise, des séchoirs à tabac rappellent que la culture de cette plante fut autrefois prospère dans la vallée.



6 La passerelle de Mouzaive.



5 Vue partielle des îles de Mouzaive.



4 En aval du pont de Alle et face au terrain de camping, les pêcheurs de gardons pourront trouver leur bonheur.



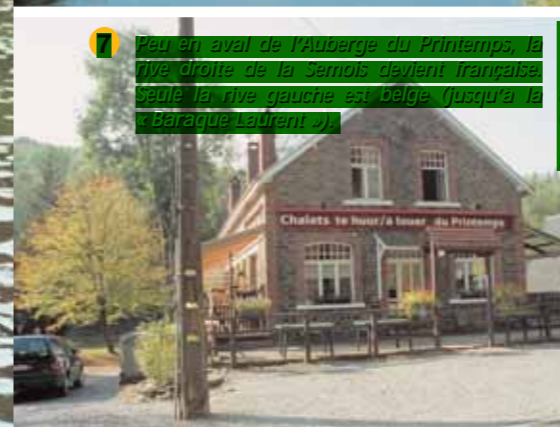
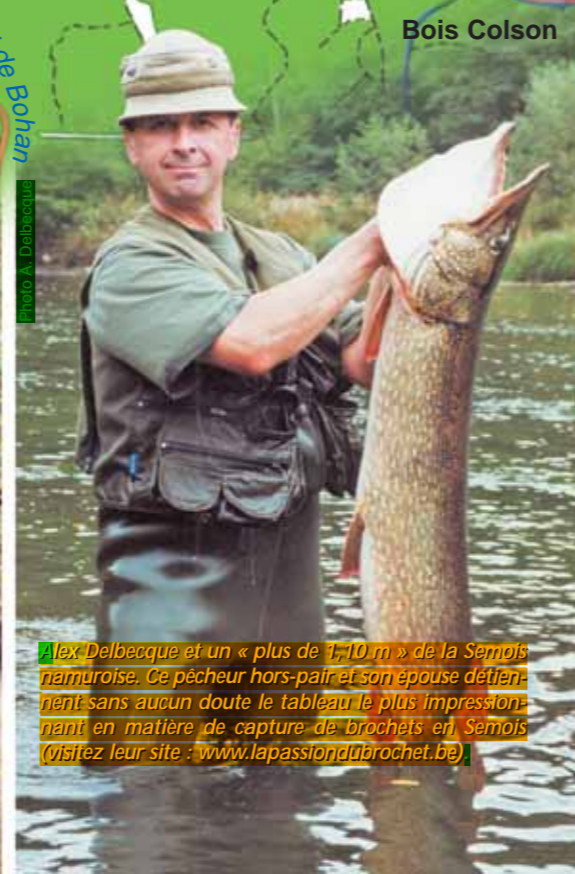
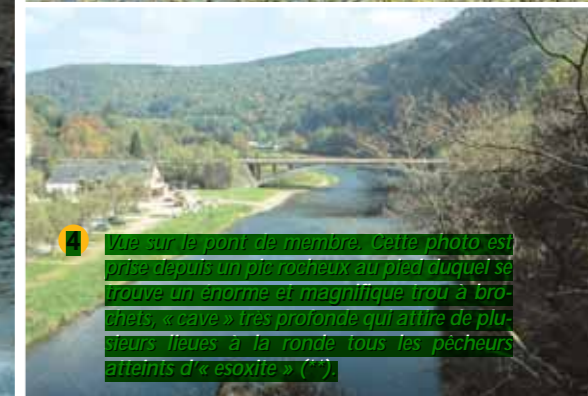
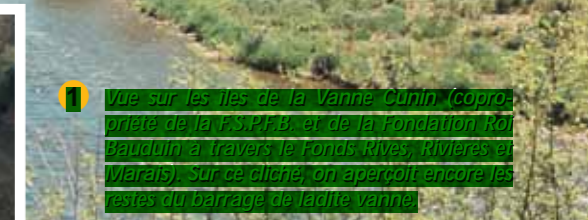
2 Brochet capturé au leurre souple à l'aval immédiat des chalets Poncelet.



1 Les chalets Poncelet.



Dessin : Bailly





Cet article est issu de la revue ***Le Pêcheur Belge***.

Pour s'abonner en ligne à la revue :

<http://boutique.lepecheurbelge.be>

Pour participer aux forums :

<http://www.lepecheurbelge.be>